



tous ensemble

Finistère

COMPTE RENDU DES CAP « LISTE D APTITUDE »

Les CAPL liste d'aptitude 2017 se sont réunies ce mardi pour arrêter les liste des candidats qui sera proposée à la CAP NATIONALE

la CGT, vous le savez, est opposée à ce mode de promotion qui met en compétition tous les agents et qui n'est que rarement la récompense juste à une valeur professionnelle personnelle reconnue.

Plus encore lorsque la direction nationale sabre dans le taux de promotions. Dans le privé, si votre hiérarchie estime votre intervention comme étant de haut niveau, elle vous récompensera sans autre sommation, à la DGFIP les organisations syndicales doivent évoquer et défendre des dossiers d'excellence..un à un, pendant que la direction locale se contente de les comparer et de les mettre en concurrence, faute de moyen.

la CGT 29 a rappelé que l'entretien comme la carrière sont des réalités individuelles et que la mise en compétition entre les collègues n'est pas adaptée...

Ainsi, en conséquence tous les motifs de rejets nous sont assésés sans retenue ni cohérence...ici il manquerait une excellence dans le tableau synoptique, ici l'évaluation d'un notateur serait trop concise, ici l'agent serait trop jeune, ici, l'agent ne serait pas assez mobile, même l'inscription au concours deviendrait un critère.!!..les OS sont donc confrontées à un mur qui, faute de moyen tente de justifier ses choix.

Pourtant la direction le sait, la comparaison est ridicule! en dehors de l'âge, seul critère objectif, les autres critères ne sont que des impondérables de la vie professionnelle...les agents n'ont pas le mêmes missions, ils n'ont pas les mêmes notateurs, les notateurs ne sont pas tous doués en évaluation écrite, ils n'ont pas tous la même approche du tableau synoptique et de la distribution des mois....selon la CGT, celà illustre la totale incohérence et l'aspect "loterie" de cet exercice.

Les critères de sélection suivants ont été rappelés :

Etre en activité effectivement au 1er septembre 2017

Accepter la mobilité géographique et fonctionnelle

La valeur professionnelle de l'agent :

*5 dernières notations

*l'avis du directeur

*l'avis du notateur

*tableau synoptique

*aptitude à exercer les fonctions d'encadrement

Le matin s'est donc tenue la CAP liste aptitude passage de B en A...illustration du manque de moyen: la direction locale annonce d'emblée qu'aucun poste supplémentaire n'était ouvert à la discussion..la Cgt a donc malgré tout défendu ses dossiers...bien que sans intérêt immédiat...puisque c'est bien UN SEUL collègue qui bénéficiera de cette promotion, celui choisi par l'administration locale (consultable sur Ulysse)

L'après midi ce sont seulement 3 potentialités qui étaient ouvertes à la discussion 6 agents étaient déjà sélectionnés par la direction...une liste de 9 agents sera désormais proposée en CAP nationale..près de 70 agents postulaient, cela se passe de commentaire!

La CGT a donc défendu dossier après dossier chaque agent qui en avait fait la demande..(l'exercice se terminant à 18h30) et vos représentants de rappeler qu'ils refusaient les comparaisons et qu'il s'agissait bien de parler de la valeur intrinsèque des dossiers...La CGT a obtenu l'excellence pour l'un des dossiers qu'elle évoquait..sur les 3 ajouts entérinés par l'administration.

Nous continuerons de défendre chacun des agents qui le demandera n'oubliant jamais que comparaison n'est pas raison!

Ludovic Morin

Titulaire en CAP B CGT Finances publiques du Finistère

Expert en CAP A CGT Finances publiques du Finistère